

**Cours prévu à l'hiver 2021 dépend de la réouverture des admissions au trimestre 2020.**

## ► Information générale

Cours	
<b>Titre</b>	Pathologie moléculaire expérimentale
<b>Sigle</b>	PBC6045
<b>Nombre de crédits</b>	2 crédits
<b>Site StudiUM</b>	<a href="https://studium.umontreal.ca/">https://studium.umontreal.ca/</a>
<b>Faculté / Département</b>	Faculté de médecine / Département de pathologie et biologie cellulaire
<b>Trimestre</b>	Hiver
<b>Année</b>	2021
<b>Mode de formation</b>	En présentiel
<b>Déroulement du cours</b>	Les lundis et mardis du 11 septembre 2020 au 23 novembre 2020 de 13h à 16h. À noter qu'il n'y aura pas de cours durant la semaine d'activités libres.
<b>Charge de travail hebdomadaire</b>	Les cours seront données sous forme de cours interactifs avec des lectures à faire avant les cours.

Enseignante responsable	
<b>Nom</b>	Dre Dominique Trudel
<b>Titre et lieu d'exercice</b>	Professeure agrégée de clinique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal
<b>Coordonnées</b>	dominique.trudel.1@umontreal.ca
<b>Disponibilités</b>	Sur demande par courriel

Collaboratrice	
<b>Nom</b>	Dre Karine Bédard
<b>Titre et lieu d'exercice</b>	Professeure adjointe de clinique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

Collaborateur	
<b>Nom</b>	Dr Pierre Chaurand
<b>Titre et lieu d'exercice</b>	Professeur titulaire, Université de Montréal

Collaborateur	
<b>Nom</b>	Dr Janos G. Filep
<b>Titre et lieu d'exercice</b>	Professeur titulaire PTU, Centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Collaborateur	
<b>Nom</b>	Dr François Gougeon
<b>Titre et lieu d'exercice</b>	Professeur adjoint de clinique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

## Collaboratrice

<b>Nom</b>	Dre Andrée-Anne Grosset
<b>Titre et lieu d'exercice</b>	Chercheuse, Université de Montréal

## Collaborateur

<b>Nom</b>	Dr Frédéric Leblond
<b>Titre et lieu d'exercice</b>	Chercheur, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

## Collaborateur

<b>Nom</b>	Dr Antonio Maietta
<b>Titre et lieu d'exercice</b>	Professeur adjoint de clinique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

## Collaborateur

<b>Nom</b>	Dr Danh Tran-Thanh
<b>Titre et lieu d'exercice</b>	Professeur adjoint de clinique, Centre hospitalier de l'Université de Montréal

## TGDE

<b>Nom</b>	Katherine David
<b>Coordonnées</b>	<a href="mailto:katherine.david@umontreal.ca">katherine.david@umontreal.ca</a> 514-343-6288
<b>Disponibilités</b>	Du lundi au vendredi de 8h à 12 et de 13h30 à 16h. Sur demande par courriel.

## ► Description et programmes

### Description

Le cours PBC6045 est un cours qui comprend l'étude des principales méthodes d'analyse et approches technologiques récentes ayant cours dans le domaine de la recherche fondamentale et appliquée en pathologie moléculaire.

### Programmes

Maîtrise en pathologie et biologie cellulaire (2-512-1-0)

Microprogramme de 2e cycle en pathologie moléculaire et médecine personnalisée (2-512-6-0)

## ► Apprentissages visés

### Objectifs généraux

L'objectif principal est de connaître les principales technologies, méthodes d'analyse et applications diagnostiques et pronostiques de l'histopathologie moléculaire pour pouvoir ensuite les appliquer aux développements actuels et futurs de la médecine prédictive.

### Objectifs d'apprentissage

Les objectifs d'apprentissage communs à l'ensemble des activités de ce cours sont de ; connaître les principes de contrôle de qualité ; connaître les avantages, inconvénients et limites ; connaître les spécificités associées aux différentes manières de préserver le tissu avant de l'analyser.

► **Calendrier**

Séances	Contenus et activités	Évaluations
2021-01-11 Lundi de 13h à 16h Semaine 1	Immunohistochimie : mise au point, choix des anticorps et des témoins (Dre Grosset)	
2021-01-19 Mardi de 13h à 16h Semaine 2	Immunohistochimie ; analyse visuelle et virtuelle (Dre Trudel)	
2021-01-25 Lundi de 13h à 16h Semaine 3	FISH/ISH (Dre Bédard et Dr Tran-Thanh)	
2021-02-01 Lundi de 13h à 16h Semaine 4	Atelier de familiarisation avec la microscopie électronique (Dr Gougeon)	
<b>2021-02-08 Lundi de 13h à 16h</b> <b>Semaine 5</b>	<b>EXAMEN INTRA</b>	<b>L'examen intra porte sur les notions et activités des quatre premiers cours et vaut pour 50%.</b>
2021-02-16 Mardi de 13h à 16h Semaine 6	Cytométrie de flux (Dr Maietta)	
2021-02-22 Lundi de 13h à 16h Semaine 7	Évaluation de l'apoptose (Dr Filep)	
2021-03-08 Lundi de 13h à 16h Semaine 8	Techniques d'optique moléculaire (Dr Leblond)	
2021-03-15 Lundi de 13h à 16h Semaine 9	« Imaging Mass – Spectrometry » (Dr Chaurand)	
<b>2021-03-23 Mardi de 13h à 16h</b> <b>Semaine 10</b>	<b>EXAMEN FINAL</b>	<b>L'examen final porte sur les notions et activités des quatre derniers cours et vaut pour 50% de la note finale.</b>

**Attention !** Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

## ► Évaluations

Méthodes	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Examen intra (questions à développement, des questions à réponse ouverte et courte et/ou des questions à choix multiples)	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>	2021-02-16	50%
Examen final (questions à développement, des questions à réponse ouverte et courte et/ou des questions à choix multiples)	<a href="#">Cliquez ici pour entrer du texte.</a>	2021-03-23	50%

### Consignes et règles pour les évaluations

<b>Absence à un examen</b>	La justification d'une absence à un examen est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle.
<b>Matériel autorisé</b>	Aucun support numérique n'est autorisé durant les examens intra et final.
<b>Qualité de la langue</b>	5% de la note finale tiendra en compte les fautes de français écrit.
<b>Seuil de réussite exigé</b>	Le seuil de réussite pour ce cours est 49,5%. Vous trouverez le tableau de conversion de notes (de pourcentages à lettres) dans le StudiUM du cours.

**Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).**

## ► Rappels

Dates importantes	
<b>Modification de l'inscription</b>	2021-01-22
<b>Date limite d'abandon</b>	2021-03-12
<b>Fin du trimestre</b>	2021-04-30
<b>Évaluation de l'enseignement</b>	<b>À venir</b>
Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	

**Attention !** En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
<b>Enregistrement des cours</b>	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet ( <a href="https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx">https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx</a> ). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

## ► Ressources

Ressources obligatoires	
<b>Documents</b>	Les notes de cours (présentations PowerPoint) seront disponibles en format PDF sur le StudiUM du cours, généralement la journée avant le cours.
<b>Bibliographie</b>	Des protocoles et des références bibliographiques pertinentes seront fournis à l'étudiant pour chacune des activités proposées. Autres références de lectures seront proposées.

**N'oubliez pas !** Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

<b>Centre de communication écrite</b>	<a href="http://cce.umontreal.ca/">http://cce.umontreal.ca/</a>
<b>Centre étudiant de soutien à la réussite</b>	<a href="http://cesar.umontreal.ca/">http://cesar.umontreal.ca/</a>
<b>Citer ses sources et logiciels bibliographiques</b>	<a href="https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer">https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer</a>
<b>Services des bibliothèques UdeM</b>	<a href="https://bib.umontreal.ca">https://bib.umontreal.ca</a>
<b>Soutien aux étudiants en situation de handicap</b>	<a href="http://bsesh.umontreal.ca/">http://bsesh.umontreal.ca/</a>

## ► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

### Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

#### Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

#### Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

[https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc\\_officiels/reglements/administration/adm10\\_25-politique-cadre\\_integration\\_etudiants\\_situation\\_handicap.pdf](https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf)

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

### Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

**Site Intégrité** <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

**Les règlements expliqués** <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>